



Paris, le 17 juillet 2016

Communiqué de presse

Vague de chaleur dans plusieurs régions au cours des prochains jours :

Marisol Touraine annonce l'activation de la plate forme téléphonique 0800 06 66 66 à partir de demain 10 heures.

Alors que Météo France prévoit une forte hausse de température pour les jours à venir, Marisol TOURAINE, ministre des Affaires Sociale et de la Santé a décidé d'activer à partir de demain (10 heures) la plateforme téléphonique d'information « Canicule ». Cette plateforme téléphonique, accessible au **0800 06 66 66**, permet d'obtenir des conseils pour aider à supporter les fortes chaleurs. Les autorités sanitaires, qui surveillent la situation heure par heure, rappellent les précautions à prendre.

Météo-France prévoit, à partir de demain et dans les prochains jours, une vague de chaleur qui touchera environ 45 départements, principalement dans le centre et l'ouest. 7 départements sont en vigilance orange (alerte canicule) et 36 départements en vigilance jaune (avertissement chaleur). Ces températures élevées pourraient progressivement se décaler vers l'est au cours de la semaine. Les conditions météorologiques particulières et les niveaux de vigilance qu'elles entraînent seront actualisés quotidiennement par Météo-France dans les prochains jours.

En prévision de ces fortes températures, la plateforme téléphonique d'information « Canicule », accessible au **0800 06 66 66** sera activée à partir du lundi 18 juillet à 10 heures (appel gratuit depuis un poste fixe en France, de 9h à 19h) pour répondre aux questions et informer sur les recommandations sanitaires à suivre en période de fortes chaleurs.

Marisol Touraine rappelle les conseils simples à adopter par tous, mais surtout par les personnes fragiles les plus à risques (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées ou malades à domicile, personnes dépendantes, femmes enceintes, parents de jeunes enfants...) afin de lutter au mieux contre les conséquences de la chaleur :

- **Buvez** régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- **Rafrâchissez-vous** et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour ;
- **Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool ;**
- **Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais** (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...) ;
- **Évitez les efforts physiques ;**
- **Maintenez votre logement frais** (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- Pensez à **donner régulièrement de vos nouvelles** à vos proches et, dès que nécessaire, **osez** demander de l'aide ;
- Consultez régulièrement le site de Météo-France pour **vous informer** et suivez les recommandations des autorités locales (préfecture ou Agence régionale de santé).

En prévision des fortes chaleurs, les personnes fragiles peuvent par ailleurs, en lien avec leur entourage :

- Prévoir le matériel nécessaire pour lutter contre la chaleur : brumisateur, ventilateur....
- Faire une liste des lieux climatisés (ou frais) où se rafraîchir près de chez elles : grande surface, commerce, cinéma, musée....

Il ne faut pas hésiter à demander conseil à son médecin traitant, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple).

Si vous connaissez des personnes âgées, handicapées ou fragiles qui sont isolées, incitez-les à s'inscrire sur la liste mise à leur disposition par chaque mairie afin de recevoir de l'aide de bénévoles, et, pendant la vague de chaleur, prenez de leurs nouvelles régulièrement.

Pour en savoir plus sur le plan national canicule (PNC) :

Comme chaque année, le niveau 1 de veille saisonnière du PNC a été déclenché le 1er juin. La Direction générale de la santé, ainsi que les services sanitaires dans les départements concernés, sont pleinement mobilisés pour mettre en œuvre toutes les mesures de gestion et de communication prévues dans le PNC en fonction de l'évolution de la situation.

Plus d'information sur le PNC : <http://social-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/article/le-plan-national-canicule>

Les conseils de prévention, ainsi que les outils élaborés par le ministère chargé de la santé et l'Agence nationale de santé publique (ANSP) figurent sur les sites Internet du ministère et de l'Agence. Vous pouvez consulter en particulier les pages suivantes :

<http://social-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/canicule> & http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/evenement_climatique/canicule/canicule-comprendre.asp

Contact presse :

Direction générale de la santé ;

Tel : 01 40 56 84 00 / 06 73 63 91 24

presse-dgs@sante.gouv.fr

Twitter : @AlerteSanitaire